

Choix pour la troisième année : mode d'emploi

Chaque année en mai, je demande aux élèves d'indiquer quelles sont leurs intentions de choix pour l'année scolaire suivante. Cette pratique permet de préparer l'organisation et la rentrée de cette nouvelle année scolaire. Il s'agit d'une indication de choix, faite en mai : le choix définitif a lieu à la rentrée de septembre. Vous l'avez fait l'an dernier pour le passage en deuxième.

Habituellement, les explications et le remplissage du document se font en classe. Vu les circonstances très particulières de cette fin d'année scolaire et l'incertitude quant à la date de retour à l'école, nous procédons d'une autre manière :

- l'information est donnée par ce document ;

- un fichier sera disponible sur tous les supports électroniques utilisés par l'école (site internet, page Facebook, Its Learning) et devra être rempli pour le 15 mai 2020. Il y a une rubrique à compléter (nom, prénom), des rubriques avec des choix (vous supprimez tout ce qui n'est pas correct ou vous coloriez votre choix) ;

- vous pouvez consulter les grilles des cours de troisième sur les supports électroniques mentionnés ci-dessus, en particulier sur le nouveau site internet de l'école ;

- le fichier, une fois enregistré sur votre machine (ex de nom pour le fichier : choix 3-nom et prénom), sera envoyé à l'adresse :

horaire.di@hotmail.com

Si vous avez un problème d'envoi, vous pouvez aussi communiquer les informations par téléphone à l'école (071/414298) ou déposer le document imprimé dans la boîte aux lettres (si ce type de déplacement est permis).

Le passage de deuxième en troisième est un moment très important. Je vous demande donc d'être bien attentif à ce qui suit. Traditionnellement, je passe en classe avec les représentants du CPMS pour donner ces explications durant une heure de cours. Ce document sera donc assez long...

Les choix pour la troisième :

- Premier point important : la réussite en deuxième commune et en deuxième supplémentaire. La réussite en deuxième est matérialisée par un document, le CE1D (certificat d'études du premier degré). Ce CE1D est organisé à travers des examens communs dans les 4 branches principales, la réussite de l'examen signifiant la réussite dans le cours. Des examens propres à l'école peuvent être aussi organisés en plus. Comme Mme la Ministre l'a annoncé, les examens communs sont supprimés, vu la longue suspension des cours. Nous ne connaissons pas encore le cadre dans lequel se passeront des épreuves éventuelles de fin d'année et dans lequel les conseils de classe de délibération auront lieu. En tout état de cause, l'obtention du CE1D permet d'avoir accès à toutes les possibilités de type d'enseignement en troisième (générale, technique et professionnel). Si le CE1D n'est pas obtenu, les conséquences sont différentes pour les élèves de 2^{ème} commune et de 2^{ème} supplémentaire.
 - En deuxième commune, un échec au CE1D signifiera un passage obligatoire par la 2^{ème} supplémentaire ;
 - en deuxième supplémentaire, comme l'élève aura déjà accompli ses 3 années maximum au premier degré, il aura accès à une troisième, le conseil de classe déterminant les types d'enseignement qui lui seront ouverts, en fonction de son parcours au premier degré. Par exemple, il donnera accès uniquement à l'enseignement qualifiant (technique, artistique et professionnel de qualification).
- Pour un changement éventuel de cours philosophique, la date limite est fixée au 31 mai. Vu la situation, je suppose que cette date sera reportée. S'il n'y a pas de demande de changement, le choix de la deuxième année est automatiquement repris en troisième.

- La première étape du choix pour la troisième concerne le type d'enseignement. Il y a deux grandes orientations possibles :
 - L'enseignement de transition, qui comprend l'enseignement général et l'enseignement technique de transition. Cet enseignement prépare l'élève à suivre des études supérieures après le secondaire.
 - L'enseignement qualifiant, qui comprend l'enseignement technique de qualification, l'enseignement artistique de qualification et l'enseignement professionnel. L'accent est davantage mis sur l'apprentissage d'un métier, mais aussi sur la possibilité d'entamer des études supérieures (surtout pour la technique de qualification).

A l'intérieur de ces grandes divisions, il y a de nombreuses sections, grilles, options possibles.

- Toutes les écoles n'ont pas la possibilité d'organiser l'ensemble des types et options d'enseignement qui existent, vu leur variété. Elles se spécialisent donc dans certaines directions.

Quelle est l'offre d'enseignement à l'AR de Gilly ? Elle part dans deux directions :

- L'enseignement général, avec 6 grilles possibles au deuxième degré,
 - L'enseignement technique de qualification, avec deux options : secrétariat-tourisme et technique-sciences.
- Prenons tout d'abord les six grilles de l'enseignement général. Je vous conseille de prendre sous les yeux le tableau avec ces 6 grilles. Elles se composent de trois parties : la formation commune, la plus importante, les cours de l'option de base et les activités au choix, partie très réduite. Les 6 grilles sont déterminées par les options de base et par les cours de sciences. Remarquez tout d'abord que vous n'avez plus un seul cours de formation scientifique, mais 3 cours de sciences, physique, biologie et chimie. Le cours de sciences de base comporte 3 heures (1h pour chaque branche), le cours de sciences générales 5 heures, soit 2 heures de physique, 2 heures de biologie et 1 heure de chimie. Les options de base sont le latin, le grec (ancien), les sciences économiques et la deuxième langue moderne, présente dans 5 grilles sur 6. Cette deuxième langue moderne est celle que vous n'avez pas choisie en première (si vous êtes en anglais 1^{ère} langue, ce sera le néerlandais). Les deux premières grilles comportent donc le latin, avec les sciences fortes (grille 1 latin-sciences) ou le grec (grille 2 latin-grec), la grille 3 les sciences fortes (grille scientifique), la grille 4 la deuxième langue sans autres options, les deux dernières grilles les sciences économiques avec 4h + 1h de travaux dirigés (grille 5 avec la deuxième langue, grille 6 sans deuxième langue). Une grille soit être prise telle quelle (pas de slalom possible entre les grilles). Les grilles de quatrième sont identiques à celles de troisième. Il est possible de changer de grille entre les deux années.
 - Voyons ensuite les deux grilles/options de TQ. On retrouve la même répartition entre la formation commune et les cours de l'option groupée, ce dernier volet étant plus important que dans les grilles de l'enseignement général. La première option est celle de secrétariat tourisme. Il s'agit essentiellement du secrétariat, les 2 heures de tourisme étant comprises dans le cours de géographie touristique. Il y a bien deux cours de langues modernes à 4h. Le cours principal est celui de bureautique (6h de travail sur ordinateur). Au troisième degré (5^{ème} et 6^{ème}), cette section débouche sur la section agent(e) en accueil et tourisme, où les cours de tourisme ont beaucoup plus d'importance. La seconde option est celle de sciences. Les trois cours de science, en toute logique, y occupe une place très importante (3X5h au total). Au troisième degré, l'école propose la section de technicien(ne) en environnement.

Le préfet des études,

P. PHILIPPE